# LA GAZETTE

## D'YVOY-LE-MARRON

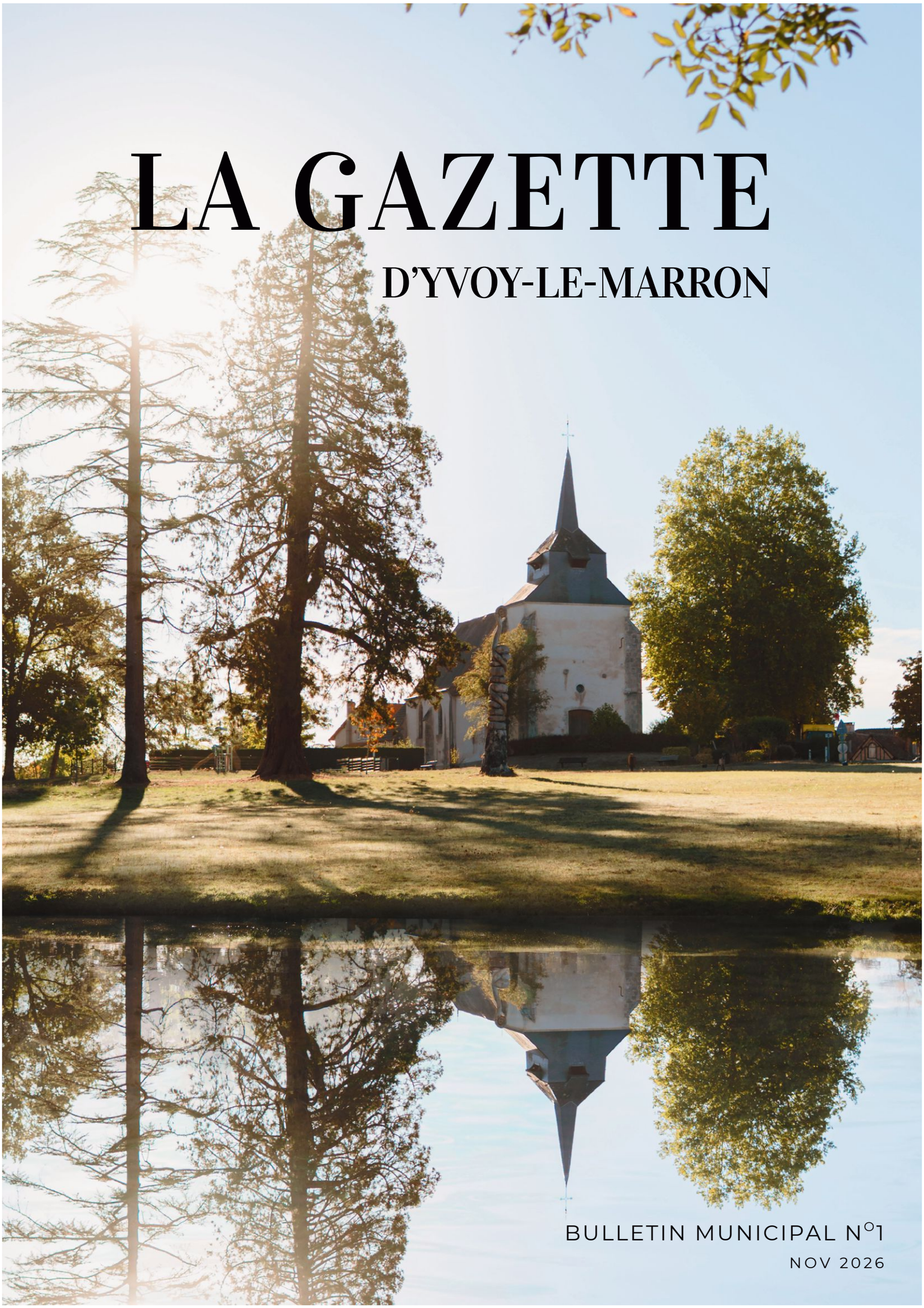

BULLETIN MUNICIPAL N°1

NOV 2026

## SOMMAIRE


ÉQUIPE MUNICIPALE 3
ÉDITO DU MAIRE 4
CŒUR DE VILLAGE 6
ENVIRONNEMENT 8
PRÉVENTION 12
GESTION DES DÉCHETS 14
URBANISME ET TRAVAUX 18
L'ÉCOLE 19
LA SANTÉ 22
ACTUALITÉ 24
PORTRAITS 34
PATRIMOINE 35
LE MOT DES ASSOS 36
BUDGET 38
TARIFS COMMUNAUX 39




## INFOS & SERVICES

**Relais Poste (à l'épicerie)**
lundi, jeudi, vendredi et samedi
7h30-13h / 16h-19h30
mercredi
7h30-13h / 17h30-19h30
dimanche
7h30-13h

**Sécretariat de mairie**
lundi au vendredi
9h-12h
dernier samedi du mois
9h-12h
permanence téléphonique
mardi et jeudi 14h-17h

**Bibliothèque**
1er étage de la salle des fêtes
Tous les mercredis
17h30-18h30

**EHPAD**
**La résidence du bourg**
Tous les jours
9h-17h

**Circuits de promenades**
Storymap
Pays de grande Sologne

SCAN HERE


**Bulletin municipal d'Yvoy-le-Marron**

**Directeur de la publication :** Nils Aucante
**Comité de rédaction :** Maëlys Sarah, Coralie Antoine, Marie-Emmanuelle Chauvin de Ruffray, Audrey Limet, Jennifer Bodin
**Mis en Page par :** Coralie Antoine, Maëlys Sarah
**Mairie d'Yvoy-le-Marron :** 170 route de Chaumont, 41600 Yvoy-le-Marron – 02 54 88 51 11 – mairie@yvoy-le-marron.fr – www.yvoy-le-marron.fr
**Crédits photos :** Coralie Antoine, Mairie d'Yvoy-le-Marron


Commune d'Yvoy-le-Marron

# L'ÉQUIPE *municipale*

## MAIRE



**Nils Aucante**
Maire
Vice-Président de la Communauté de commune de la Sologne des Étangs (Agriculture, chasse, environnement, eau)
Président du G.A.L du Pays de Grande Sologne

## ADJOINT(E)S AU MAIRE



**Stéphanie Lebrault**
1ère Adjointe
Conseillère communautaire



**Olivier Brunetaud**
2e Adjoint



**Marie-Emmanuelle Chauvin de Ruffray**
3e Adjointe



**Hervé Robert**
4e Adjoint

## CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX



**Daniel Lombardi**
Maire honoraire

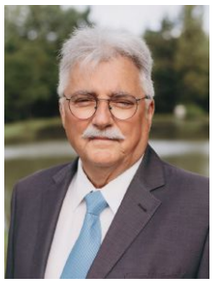

**Serge Ledogard**



**Agnès Mangel**



**Sébastien Paturance**



**Sébastien Dechereux**



**Audrey Ruellan**



**Maëlys Sarah**



**Christophe Daubisse**



**Audrey Limet**



**Coralie Antoine**

# L'ÉDITO *du maire*

**Chères Capraisiennes, chers Capraisiens,**

Au mois de mars dernier, vous avez été nombreux à accorder votre confiance à la liste que j'ai présentée aux élections municipales de notre belle commune : « Au Cœur d'Yvoy-le-Marron ». J'ai aujourd'hui l'honneur et la responsabilité de servir au mieux la commune qui m'a vu grandir, entouré d'une équipe au dynamisme rare et précieux. En quelques mois, nous avons engagé de nombreux chantiers structurants pour notre village. Cette gazette est l'occasion de vous en présenter les avancées et de partager avec vous les actions que nous menons au quotidien.

Le premier de ces chantiers concerne **la communication**. Nous avons souvent entendu le reproche d'un manque d'informations sur les projets et les décisions municipales. Nos élus en charge de la communication ont profondément fait évoluer les choses, grâce aux différents supports à notre disposition : IntraMuros, Facebook et le site internet de la mairie, mais aussi par une communication plus directe. Vous verrez d'ailleurs bientôt apparaître un nouveau panneau d'information numérique dans notre commune.

Le travail d'une équipe municipale est souvent peu visible, parfois même peu valorisant : réseaux d'eau et d'assainissement, station d'épuration, voirie, éclairage... Pourtant, **ces infrastructures constituent un patrimoine essentiel** et contribuent directement au bien-vivre dans notre commune. Dès l'année prochaine, nous engagerons l'enfouissement des réseaux sur la route de La Marolle-en-Sologne. Il s'agit d'un projet essentiel pour l'une des principales entrées de notre village.

Mais l'action municipale, c'est aussi un **travail quotidien** : vous accueillir au mieux en mairie et répondre à vos questions, accompagner nos enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, entretenir nos rues, notre parc, nos chemins et notre cimetière grâce au travail précieux de nos agents des services techniques... Je remercie tous nos agents pour leur amour du village et celui du travail bien fait !

Nous devons également faire face à de nouvelles contraintes, parfois complexes à mettre en œuvre. Je pense notamment aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD), sur lesquelles nous avons organisé plusieurs temps d'échange en mairie. Nous savons que le risque d'incendie constitue un enjeu majeur pour les années à venir. Nous devons tous **contribuer à la prévention et agir collectivement pour mieux nous protéger**. Je souhaite qu'Yvoy-le-Marron montre l'exemple dans ce domaine. Le bon sens, au-delà de la réglementation, doit guider notre action. N'hésitez donc pas à venir vous renseigner en mairie sur ces fameuses OLD : nous sommes tous concernés ! J'en profite pour saluer le travail de nos pompiers. Nous avons la chance de disposer, à Yvoy-le-Marron, d'un centre d'intervention dont nous venons de réhabiliter les locaux. Jour et nuit, ils sont là pour nous porter secours. Nous tenons à les remercier de leur dévouement et de leur engagement au service de tous.

# L'ÉDITO *du maire*



Notre tissu associatif est particulièrement actif. Avec nos commerces et nos services, il contribue à faire de notre village un lieu de vie dynamique, joyeux et solidaire. **Continuons à faire vivre nos associations** et à nous engager à leurs côtés !

Nous avons également engagé un travail de fond pour **redynamiser notre centre-bourg.** De nouveaux panneaux signalant nos services et nos commerçants ont ainsi été réalisés à la main par un artisan capraisien. Bientôt, de nouveaux balisages viendront également valoriser les chemins de notre commune. Notre centre-bourg doit rester attractif, continuer à séduire et accueillir aussi bien les visiteurs de passage que celles et ceux qui choisiront demain de devenir Capraisiens.

**C'est un travail que nous devons mener ensemble.**

Si nous voulons préserver cette qualité de vie qui nous est si chère en Sologne, maintenir nos commerces, nos écoles et nos services, nous devons nous mobiliser pour conserver un village beau, propre et accueillant. Je sais pouvoir compter sur vous !

À l'heure où les grandes villes semblent parfois perdre leurs repères, où l'individualisme prend le dessus et où certains s'éloignent toujours davantage des réalités de nos campagnes, nous devons, plus que jamais, rester solidaires et unis pour faire vivre notre beau village.

**Vive Yvoy-le-Marron et vive la liberté solognote qui nous anime tant !**

MAIRE D'YVOY-LE-MARRON

scan me!

**VŒUX DU MAIRE**
le 22/01/2027 à 19h00
Salle des fêtes

# CŒUR *de village*

## RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC NOS COMMERÇANTS CAPRAISIENS

Le 5 mai 2026, Monsieur le Maire, les élus de la commission Cœur de village et les commerçants locaux se sont réunis dans la salle du Conseil municipal pour un moment de concertation privilégié.

L'objectif de cette démarche était simple : **renforcer le dialogue et écouter les préoccupations** de chacun et chacune afin d'anticiper ensemble les problématiques actuelles ou futures.

### Des préoccupations autour du quotidien

C'est dans un climat cordial et constructif que les commerçants ont fait part de leurs problèmes, partagé leurs expériences et évoqué les enjeux liés à leurs activités. De nombreux sujets concrets ont été abordés : **circulation, stationnement, éclairage public, propreté, accessibilité et sécurité des piétons ou encore l'attractivité commerciale.**

Des réflexions ont aussi été menées autour de la diffusion des informations et des différents canaux de communication dont disposent les commerçants.

L'installation des nouveaux panneaux de signalisation a été bien accueillie et d'autres projets sont en cours d'étude afin d'améliorer encore la visibilité des acteurs économiques de notre village.

### Être à l'écoute pour agir

À travers cette rencontre, la municipalité souhaitait mieux appréhender les réalités du terrain et renforcer les liens entre élus et professionnels. Les commerçants ont ainsi pu rencontrer les interlocuteurs référents vers lesquels se tourner au quotidien. Ces échanges ont vocation à se poursuivre afin de maintenir un environnement favorable au commerce de proximité.

**La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur disponibilité et la qualité des échanges.**

**Soutenons nos commerces ! Pour que notre village reste dynamique et accueillant, ayons le réflexe de consommer local !**



# CŒUR *de village*




## DE NOUVEAUX PANNEAUX POUR MIEUX REPÉRER NOS COMMERCES ET SERVICES

Vous les avez sûrement déjà remarqués dans le village : de **nouveaux panneaux de signalisation ont fait leur apparition** à Yvoy-le-Marron ! Cette installation répond à une volonté de la municipalité : mieux orienter les habitants, mais aussi les personnes de passage, vers nos commerces, nos services et les principaux lieux de vie de la commune. Commerces, mairie, école, stationnement..

L'objectif est simple : permettre à chacun de trouver plus facilement son chemin et rendre notre village encore plus lisible. Nous avons choisi des artisans de notre commune pour les réaliser avec des matériaux durables et naturels. Nous souhaitons ainsi **continuer à améliorer la visibilité** de ce qui fait vivre Yvoy-le-Marron au quotidien.

Ces panneaux sont une première étape. D'autres réflexions sont en cours pour continuer à rendre notre village plus accueillant et plus vivant. Parce que bien signaler nos commerces et nos services, c'est aussi contribuer à les faire connaître et à faire vivre notre centre-bourg !

## LE PASS SPORT COMMUNAL

À Yvoy-le-Marron, nous sommes convaincus que **l'argent ne doit pas être un frein à la pratique sportive des enfants**. C'est pourquoi la commune met en place, pour la saison 2026-2027, son Pass Sport communal. Ce dispositif permet à la municipalité de prendre en charge la cotisation et la licence sportive, dans la limite de **70 € par enfant** et par an.

### Qui peut en bénéficier ?

Le Pass Sport est destiné aux enfants :

- **nés entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2021** ;
- **résidant à Yvoy-le-Marron** et dont les représentants légaux sont à jour des factures du Trésor Public de la commune ;
- **inscrits dans une association ou un club sportif**.

Le choix du club est libre : le dispositif n'est pas limité aux associations de la Communauté de communes.

### Comment ça marche ?

La famille constitue son dossier auprès de la mairie. Une fois celui-ci validé, la commune verse directement l'aide à l'association ou au club concerné. En contrepartie, l'enfant s'engage à pratiquer son activité sportive pendant toute la saison. Avec ce Pass Sport, nous souhaitons donner à chaque enfant la possibilité de découvrir une activité, de s'épanouir, de bouger et de partager de bons moments avec les autres.

**Parce que le sport, c'est bon pour la santé... mais aussi pour grandir, prendre confiance et créer du lien !**

***Renseignements et dossiers disponibles auprès de la mairie. Date limite de dépôt des dossiers : 30 novembre 2026.***

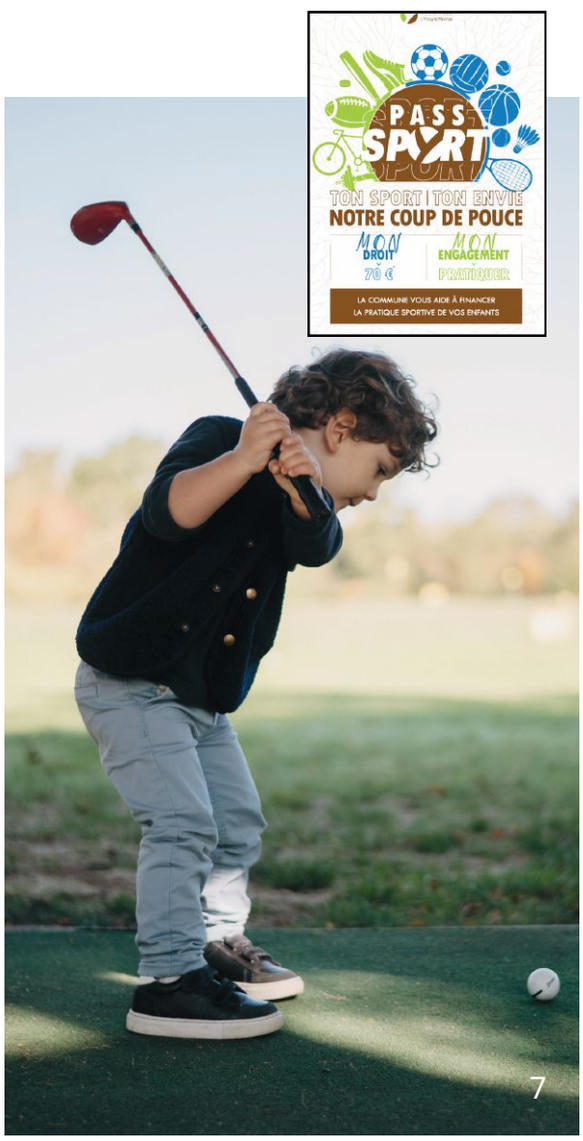

# ENVIRONNEMENT
# *& espaces verts*

## ENTRETENIR AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT



L'entretien des espaces verts représente pour les communes un défi important à l'arrivée du printemps. Les nouvelles réglementations, le changement climatique, l'étendue des surfaces et parfois le manque de moyen humain ou budgétaire poussent les municipalités à **chercher des solutions à la fois durables et réalisables**. C'est dans cette optique que la commune a mis en place jusqu'au 14 juillet **la tonte différenciée au parc Jean Prouvost**.

### En quoi ça consiste ?

L'objectif est d'adapter la fréquence et la hauteur de coupe selon l'usage des différentes zones d'un terrain. Les zones de loisirs (chemins, aire de jeux, espaces pique-nique et berges de l'étang) sont tondues court et régulièrement, tandis que le reste est laissé libre pour être fauché seulement une ou deux fois dans l'année.

### À quoi ça sert ?

Les avantages sont multiples : **préserver la biodiversité** par la création de zones refuge, **meilleure rétention d'eau** dans les sols, **gain de temps** considérable pour nos agents et **économie** des ressources matériels, énergétiques et financières. Une initiative que la municipalité souhaite pérenniser !

**La mairie tient à remercier les agents municipaux pour le travail effectué.**

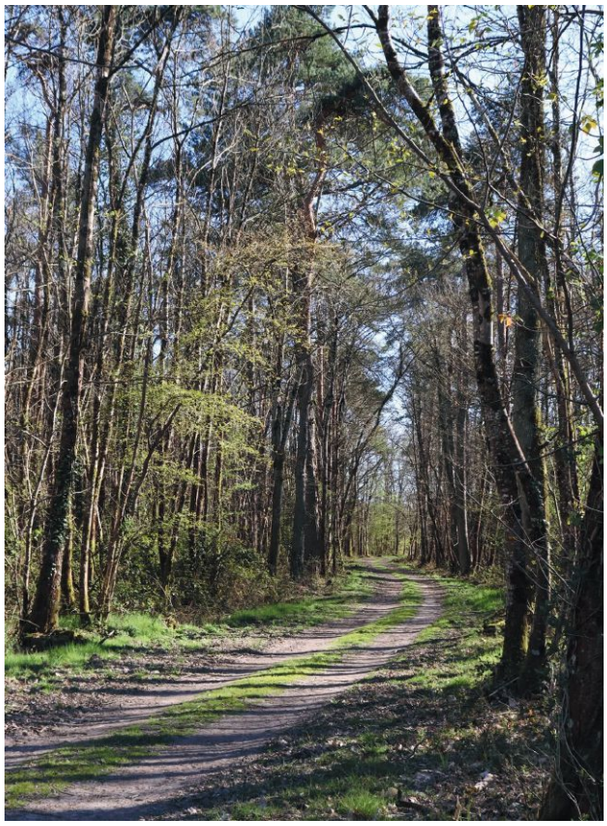

## DU NOUVEAU SUR VOS CHEMINS

Bonne nouvelle pour les randonneurs, les familles et autres amoureux de la nature ! Nos chemins communaux font actuellement l'objet d'une mise en valeur à travers **une grande campagne de balisage**. Les flèches directionnelles en matériau durable seront prochainement mises en place et un nouveau panneau informatif sera installé place de l'Église.

Par ce projet, la municipalité souhaite **valoriser le patrimoine naturel du village tout en sécurisant les sorties**. Le nouveau marquage permettra ainsi d'identifier clairement les itinéraires communaux, de protéger les propriétés privées et d'améliorer la signalisation des portions partagées avec d'autres usagés.

Il est bon de rappeler que ce réseau de chemins est un patrimoine qui doit être préservé. Pour que la promenade reste un plaisir pour tous, nous vous invitons à **respecter la charte du bon randonneur** : restez sur les sentiers balisés, rapportez vos déchets et gardez vos compagnons à quatre pattes sous contrôle.

**À vos chaussures et bonne balade à tous !**

# ENVIRONNEMENT
## *& espaces verts*



## MISE EN ASSEC DE L'ÉTANG COMMUNAL

Entre le 2 novembre et le 2 décembre 2026, notre étang communal vivra un moment particulier : **sa vidange.** Une pratique ancienne et traditionnelle en Sologne, qui rythme la vie de nos paysages et de notre patrimoine naturel. Pour mémoire, la dernière mise en assec avait eu lieu le 17 novembre 2021. Un beau souvenir à revivre ensemble !

### Pourquoi vidanger ?

D'abord pour **préserver l'équilibre de l'écosystème** et gérer la population piscicole. Une occasion unique de découvrir les espèces qui peuplent nos eaux. Ensuite pour **contrôler et entretenir les ouvrages, le fond et les berges.** La bonde de l'étang étant devenue extrêmement fragile et menaçant de céder à tout moment, il était devenu indispensable de la refaire intégralement lors d'un assec complet. Un coup de neuf bien nécessaire pour que notre étang retrouve sa splendeur !

L'étang sera fermé plusieurs mois, voici le calendrier des prochaines étapes :

- été 2027 : travaux d'entretien du fond et des berges ;
- automne-hiver 2027-2028 : rempoissonnement de l'étang ;
- printemps 2028 : l'étang sera de nouveau mis en eau et rouvert à tous.

### Un moment convivial !

Comme le veut la tradition, nous clôturerons la vidange par **la pêche au filet** qui débutera à 8h le mercredi 2 décembre et sera suivie d'une dégustation de harengs.

**Venez nombreux pour partager ce moment festif !**

**PÊCHE AU FILET**
le 02/12/2026
à partir de 8h
Parc Jean Prouvost

# ENVIRONNEMENT
# *& espaces verts*

## UN ENGAGEMENT DURABLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE

Le 5 octobre 2026, la municipalité a signé **une convention** avec l'association Urgence Faune Sauvage de Sologne. Par ce partenariat visant à préserver le riche patrimoine naturel de notre région, la commune s'engage à **soutenir et faire connaître l'association et ses missions auprès du public.**

### Urgence Faune Sauvage de Sologne, c'est quoi ?

Fondée en 2019 par Sébastien Fanny et Aurélie Saujot, l'association a pour objectif de préserver la faune sauvage et de secourir les animaux blessés ou en détresse en vue de les réintroduire dans leur milieu naturel. Grâce à une équipe de bénévoles passionnés, à l'engagement des autorités locales et à des dons, l'association a ouvert en 2025 à Romorantin-Lanthenay **un centre de soins agréé UFCS** (Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage) pouvant accueillir 29 espèces d'oiseaux et une espèce de mammifère (le hérisson). Les adhérents bénéficient d'une **formation sur les risques animaliers et sanitaires ainsi que sur la réglementation en vigueur**. Leur zone d'intervention couvre le Loir-et-Cher ainsi qu'une partie du Loiret.

### Comment s'engager ?

Vous pouvez adhérer et/ou faire un don soit par internet (via le site *HelloAsso*) soit en contactant directement l'association par mail (coordonnées ci-dessous).








### Que faire en cas de découverte d'un animal en détresse ?

En règle générale, il est conseillé de **ne pas toucher l'animal** afin d'éviter du stress ou l'aggravation de ses blessures. Mieux vaut donc **appeler directement le numéro d'urgence** de l'association et suivre les conseils donnés par les bénévoles. Si l'animal doit être sécurisé, enfilez des gants pour vous protéger avant de le manipuler. Des fiches détaillées sur les bons comportements à adopter selon les espèces sont disponibles à la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune.

Nous rappelons à tous que selon le Code de l'environnement, **il est strictement interdit pour un particulier de détenir un animal sauvage**. Les sanctions pénales peuvent aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. Même si vous pensez bien faire, un animal sauvage grandissant au contact de l'humain est un animal dont la survie est compromise à long terme.

**Pour aider la faune sauvage adoptez donc les bons gestes et les bons réflexes !**

**CONTACTS ET COORDONNÉES**

**Centre de soins UFCS de Sologne**
24 route de Selles 41200 Romorantin-Lanthenay
Ouvert 24/24
06 84 73 43 87 (numéro d'urgence 24/24)
*urgencefaunesauvage@hotmail.com*

**Facebook**
Centre de soins UFCS de Sologne
UrgencefauneSauvage deSologne

# ENVIRONNEMENT
## *& espaces verts*



### CRÉATION DE LA COFOR41 : UNE GESTION PLUS DURABLE ET COLLECTIVE DE NOS FORÊTS

Le Loir-et-Cher, département le plus boisé de la région Centre-Val de Loire, et la Sologne, deuxième massif forestier de France, disposent d'un **patrimoine naturel exceptionnel**. Pour mieux le préserver et préparer l'avenir de nos forêts, **l'association des Communes Forestières de Loir-et-Cher (CoFor41)** a été officiellement créée le 7 octobre 2026 à l'occasion de son assemblée générale constitutive à Romorantin-Lanthenay.

Les quatre communes fondatrices, Romorantin-Lanthenay, Yvoy-le-Marron, Vernou-en-Sologne et Cheverny, ainsi que la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, se sont réunies autour de cette initiative d'intérêt général. Elles rejoignent ainsi les plus de 6000 adhérents de la Fédération Nationale des Communautés Forestières (FNCoFor), vaste réseau politique et technique pour **la valorisation de la forêt et de la filière-bois.**

**L'objectif : donner aux collectivités une voix commune** pour défendre les enjeux forestiers du territoire et favoriser une gestion durable de cette richesse naturelle.

La CoFor41 entend notamment **accompagner les élus face aux défis de la forêt** : prévention des incendies, adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, formation des maires et valorisation du bois local. Elle permettra également de renforcer les échanges avec les acteurs institutionnels et les professionnels du secteur.

La création de cette association marque une étape importante pour l'avenir forestier de la Sologne. Sous la présidence de Louis de Redon, **Nils Aucante, maire d'Yvoy-le-Marron, a été élu premier vice-président de la CoFor41**. Cette fonction témoigne de l'engagement de notre commune en faveur d'une gestion forestière concertée et responsable.

**Pour plus d'informations sur les CoFor**
*https://www.communesforestieresfrance.fr/*

# PRÉVENTION
# *& risques*

## DÉBROUSSAILLEMENT : VOTRE OBLIGATION, VOTRE PROTECTION

Au mois d'août 2026 Erwan Dodard, journaliste à franceinfo, est venu à la rencontre du maire d'Yvoy-le-Marron pour évoquer les **défis** du débroussaillement dans la commune.



Entre contraintes légales, spécificités locales et responsabilités partagées, cette obligation est cruciale pour **prévenir les risques d'incendies** et protéger nos forêts, nos habitations et nos vies. Le feu qui s'est déclaré cet été sur la commune de Villeny est un avertissement qui doit servir de leçon pour l'avenir.



### Ce que dit la loi

Vous habitez à moins de 50 mètres d'un bois, d'une lande ou d'un maquis (jusqu'à 100 mètres en zone à risque très élevé) ? Vous avez l'obligation de débroussailler autour de votre maison.

**Pourquoi ?** En cas d'incendie, 80 % des habitations détruites le sont à cause d'une végétation environnante trop dense. Un terrain débroussaillé ralentit le feu et permet aux pompiers de défendre votre domicile en sécurité



### Ce que vous devez faire

(Avant le 1er juin et à renouveler si nécessaire durant l'été)

- **Couper** herbes et broussailles (hauteur max. 50 cm)
- **Élaguer** les branches basses des arbres (jusqu'à 3 m du sol)
- **Retirer** les végétaux morts au sol
- **Dégager** les voies d'accès privées (10 m de part et d'autre)

**Protéger votre terrain, c'est vous protéger et protéger vos voisins.**

## DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER

**Il ne s'agit ni de défricher, ni d'effectuer une coupe rase mais de diminuer la masse combustible pour créer une discontinuité végétale salutaire qui respecte la forêt.**

**Des îlots de végétation basse peuvent être conservés si des ruptures sont créées avec le reste de la végétation.**

### ÉLIMINER LES DÉCHETS

Pensez à éliminer les produits du débroussaillement (par broyage ou apport en déchèterie)

### RESPECTER LES ESPACES ET ESPÈCES PROTÉGÉS

Les travaux doivent être réalisés en respectant au maximum la séquence «Éviter - Réduire»
Plus d'informations sur www.indre-et-loire.gouv.fr/old

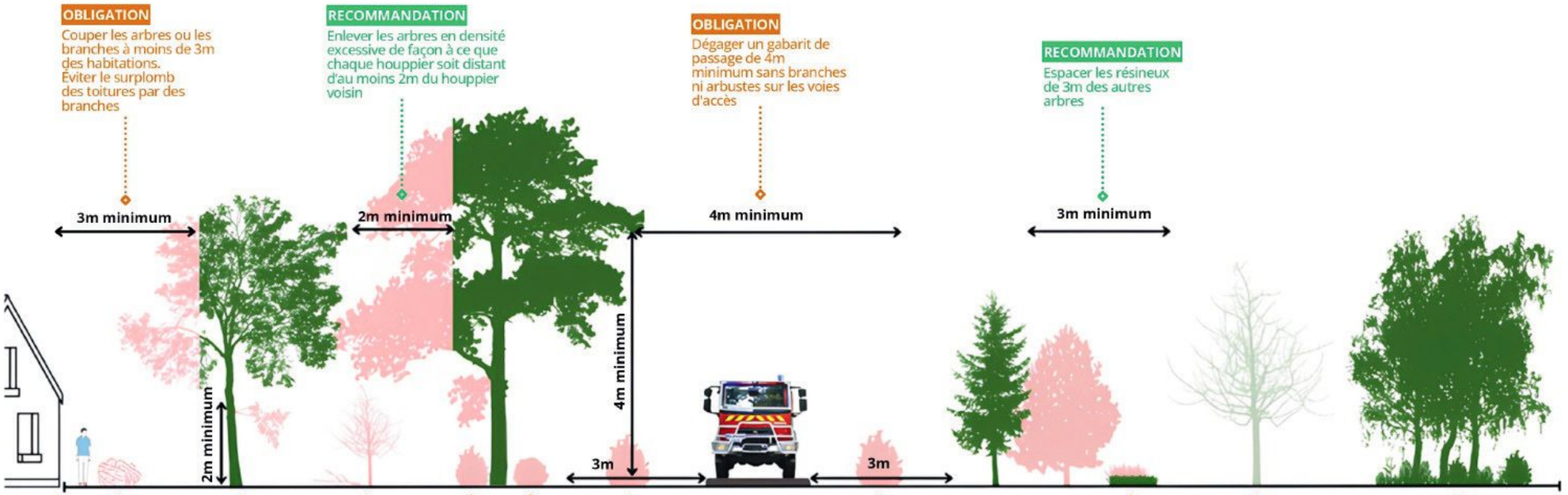

# PRÉVENTION *& risques*

## MISE EN PLACE D'UN PCS : LE VILLAGE SE PRÉPARE

### Et si l'imprévu arrivait ? La commune a un plan

Le Conseil municipal du 5 octobre 2026 a adopté un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce document définit comment la commune s'organise pour alerter, protéger et soutenir ses habitants en cas d'événement grave.

### Les risques identifiés

Commune boisée de Sologne, Yvoy-le-Marron est surtout **exposée aux feux de forêt** (le risque le plus élevé, notamment l'été). Le PCS prend aussi en compte les tempêtes, la canicule, le grand froid, les coupures d'électricité prolongées, la pollution de l'eau potable et le risque nucléaire car une petite partie du nord-ouest du territoire se situe dans le périmètre de 20 km de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux.

### Ce que prévoit le plan

- Une équipe municipale avec des **rôles définis** : direction des opérations, alerte et soutien à la population, logistique, secrétariat.
- Un **poste de commandement** à la mairie, avec des solutions de repli (EHPAD, salle des fêtes, église).
- Plusieurs **moyens d'alerte** : application IntraMuros, page Facebook de la mairie, haut-parleurs, SMS et appels ciblés, porte-à-porte, et FR-Alert en cas d'événement majeur.
- Un **accueil des habitants** à la salle des fêtes si nécessaire.
- Une attention particulière aux personnes fragiles, grâce au **registre communal des personnes vulnérables**.

### Que pouvez-vous faire ?

- Installez IntraMuros et suivez la page Facebook de la mairie.
- **Faites-vous connaître** en mairie si vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap vivant à domicile, ou signalez un voisin isolé.
- Préparez un **kit d'urgence** : eau, lampe, radio à piles, médicaments, papiers, chargeur.
- En cas d'alerte, **suivez les consignes officielles**, n'allez pas chercher vos enfants à l'école (ils sont pris en charge) et **limitez vos appels**.



**ET LE DICRIM, C'EST QUOI ?**

Le PCS organise la réponse de la commune. Son complément le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous explique les risques qui vous concernent et les bons réflexes à adopter.

*Retrouvez-le dans la page suivante de ce bulletin. Le PCS est consultable en mairie et sur le site de la commune.*

Commune d'Yvoy-le-Marron

# DICRIM

**Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs**

*(article R. 125-11 du Code de l'environnement (loi n° 87-565 du 22 juillet 1987, décret n° 90-918 du 11 octobre 1990, article 40 de la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003).*

***Ce document a pour objectif d'informer la population sur les risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune et sur les consignes de sécurité à observer en cas d'événement (article L. 125-2 du Code de l'environnement).***

## LES RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS SUR LA COMMUNE

| Risque | Niveau | Ce qu'il faut savoir |
|---|---|---|
| Feu de forêt | Élevé | Risque documenté au DDRM ; risque accru en période estivale, massifs boisés à proximité. |
| Risque nucléaire (Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux) | Moyen | Une partie du secteur nord-ouest de la commune (≈ 6,6 % du territoire) se situe dans le périmètre des 20 km du PPI. |
| Tempête / chute d'arbres | Moyen | Vents violents, chutes d'arbres et de branches, dégâts sur bâtiments et réseaux. |
| Canicule / vague de chaleur | Moyen | Températures élevées et prolongées, risque pour les personnes vulnérables. |
| Grand froid / gel prolongé | Moyen | Températures basses prolongées, risque sur les réseaux d'eau et le chauffage. |
| Coupure d'électricité prolongée | Moyen | Panne générale du réseau électrique, impact sur les établissements sensibles. |
| Pollution de l'eau potable | Moyen | Contamination accidentelle du réseau de distribution d'eau. |
| Pandémie | Faible | Épidémie généralisée nécessitant des mesures sanitaires (stocks de protection). |

Autres aléas identifiés mais non retenus comme risques majeurs actuels : *mouvements de terrain (non documenté au DDRM) et transport de matières dangereuses (aucune autoroute, voie ferrée ni route à fort trafic ne traverse la commune).*

## LES BONS RÉFLEXES

### Avant

- S'informer des risques et consignes en mairie
- Repérer les points de rassemblement
- Préparer un kit d'urgence (eau, lampe, radio)

### Pendant

- Se mettre à l'abri ou évacuer selon la consigne diffusée
- Écouter la radio / les messages officiels
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Limiter les appels téléphoniques

### Après

- Suivre les consignes de fin d'alerte avant de sortir
- Se tenir informé auprès de la mairie
- Signaler tout dommage ou danger persistant

## CONSIGNES PARTICULIÈRES PAR TYPE DE RISQUE

| Risque | Consigne prioritaire |
|---|---|
| **Feu de forêt** | Ne pas pénétrer dans les massifs en alerte, fermer portes et volets, couper la ventilation. |
| **Nucléaire** | Se confiner (portes/fenêtres fermées, ventilation coupée) ; ne prendre les comprimés d'iode que sur consigne préfectorale ; écouter la radio. |
| **Tempête** | Rester à l'abri, éviter les arbres et lignes électriques, ne pas circuler inutilement. |
| **Canicule** | S'hydrater, rester dans un lieu frais, éviter les efforts aux heures chaudes. |
| **Grand froid** | Protéger les canalisations, vérifier le chauffage, limiter les déplacements. |
| **Coupure électrique** | Prévoir une réserve d'eau, de nourriture et un éclairage de secours. |
| **Eau potable** | Ne pas consommer l'eau du robinet tant que la consigne n'est pas levée par la mairie. |

## ALERTE ET CONTACTS UTILES

- Application IntraMuros
- Page Facebook de la Mairie
- Haut-parleur (urgence locale)
- SMS / appels ciblés (personnes vulnérables, secteur PPI)
- Porte-à-porte (si réseaux défaillants ou secteurs isolés)
- FR-Alert (déclenché par la Préfecture/l'État pour un événement majeur)

- **Mairie d'Yvoy-le-Marron :** 02 54 88 51 11
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Gendarmerie :** 17
- **Numéro d'urgence européen :** 112

# GESTION *des déchets*

## BIENTÔT ! INSTALLATION D'UNE BORNE D'APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Un **conteneur pour les déchets alimentaires** sera prochainement installé à côté du point d'apport volontaire de verre et de papier situé rue Jean Prouvost (près du terrain de tennis). Ce nouveau dispositif permettra de **désengorger** les collectes d'ordures classiques et de **valoriser** localement les biodéchets (énergie ou engrais).

### Comment ça marche ?

L'accès à la borne de déchets alimentaires sera gratuit, sécurisé et nécessitera un badge magnétique. Ce procédé permettra d'éviter les incivilités et de suivre le taux de remplissage en temps réel.

### Comment obtenir son badge ?

Il suffit de s'inscrire via le **formulaire** disponible sur le site internet du SMICTOM de Sologne (ou en scannant le QR code), par téléphone, par mail ou en vous rendant directement au secrétariat du SMICTOM.

### Ce que l'on peut y déposer ?

Les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas (féculents, viandes, poissons, fromage), le marc de café, les coquilles d'œufs, les sachets de thé.

**Nous invitons les habitants à s'approprier ce nouvel équipement et à respecter les consignes de tri afin de contribuer collectivement à cette démarche environnementale**.








SMICTOM de SOLOGNE

# VALORISER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

## Yvoy-le-Marron

**Rue Jean Prouvost**
**(à côté des colonnes verre/papier)**




**INSCRIVEZ-VOUS POUR OBTENIR LE BADGE QUI DONNE ACCÈS AUX BORNES D'APPORT VOLONTAIRE POUR VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES**

**SCANNEZ-MOI**

**POUR VOUS INSCRIRE :**

- Les lundis de 14h à 16h30
au SMICTOM de Sologne
ZI les Loaittières
41600 NOUAN-LE-FUZELIER
- Téléphone : 02 54 88 58 28 / 07 72 39 15 40
- Mail : biodechets.smictomdesologne@orange.fr

# URBANISME
# *& travaux*

## AMÉLIORER ET RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS NOTRE VILLAGE

En 2026, la commune d'Yvoy-le-Marron poursuit ses efforts pour **entretenir la voirie communale et améliorer la sécurité des déplacements.** Plusieurs interventions ont déjà été réalisées, tandis que de nouveaux projets sont à l'étude afin de répondre aux besoins des habitants et des usagers.





### Des travaux déjà réalisés

La **réfection de l'intersection** entre la route de Saint-Jean et la D207 a été effectuée. Les chaussées ont aussi fait l'objet d'un **arasement** afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales vers les fossés. Jusqu'ici ces eaux stagnantes fragilisaient la structure de la route.

La route de Vouzon a aussi fait l'objet d'importants **travaux de sécurisation et de modernisation.** L'**enfouissement** des réseaux répond aux enjeux liés aux aléas climatiques tout en améliorant les infrastructures et en réduisant les risques d'accident (élagage, courts-circuits, rupture de câbles). Afin de modérer la vitesse de passage des véhicules, les anciens ralentisseurs ont été supprimés pour être remplacés par des **chicanes**.



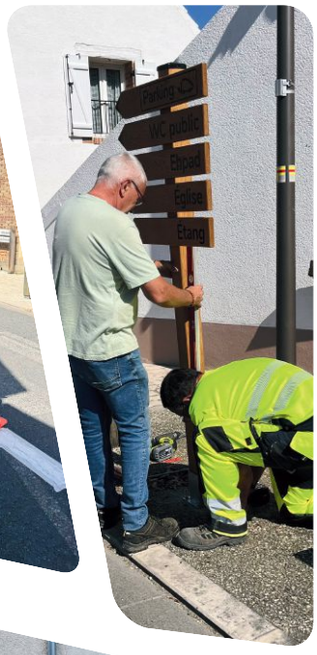

Nos services techniques ont aussi été beaucoup sollicités pour l'entretien courant des rues et autres aménagements urbains : campagne de **rebouchage des nids-de-poule,** rénovation des **marquages routiers**, installation des p**anneaux de signalisation**, nouveau **brise-vue** pour l'école etc.

**La mairie salue le travail et l'investissement de nos agents, MM. Bray, Tingault, Finet et Rodriguez.**

### Des projets pour renforcer la sécurité

La municipalité souhaite poursuivre cette démarche en étudiant plusieurs aménagements destinés à sécuriser des secteurs sensibles du village. **Les projets concernent notamment la route de la Marolle, le carrefour reliant la route de la Marolle, la route de Ligny, la Grande Rue et la rue de la Chevalerie, ainsi que l'arrêt de bus scolaire.** Ces études permettront d'identifier les besoins et d'envisager des solutions adaptées aux particularités de chaque site, en tenant compte de la sécurité de tous les usagers.



À travers ces réalisations et ces projets, la commune poursuit plusieurs objectifs essentiels : **entretenir** durablement les infrastructures communales, **améliorer** les conditions de circulation et **renforcer** la sécurité au quotidien, tout en préparant les aménagements nécessaires pour les années à venir.

# L'ÉCOLE *capraisienne*

## UNE RENTRÉE PLEINE DE PROJETS POUR NOS ÉCOLIERS !

C'est avec enthousiasme que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école pour cette nouvelle rentrée scolaire. Une rentrée placée sous le signe de la bonne humeur, de l'apprentissage et de nombreux projets à venir.



### Une équipe toujours présente

L'équipe enseignante est composée de **M^me^ Estienne, directrice de l'école, et de M^me^ Bernoud**. Elles peuvent compter sur l'aide précieuse **de nos agentes aux fonctions d'ATSEM, M^me^ Megret et M^me^ Cabourg**, qui les accompagnent au quotidien et participent au bien-être des enfants. Nous leur souhaitons à toutes une très belle année scolaire, remplie de découvertes, de réussites et de beaux souvenirs !

### L'école se transforme et s'embellit

Durant l'année, plusieurs travaux et aménagements ont été réalisés afin d'améliorer les espaces de l'école et du périscolaire. Parmi les nouveautés :



- **Des portes ont été installées dans les toilettes**, pour davantage de confort et d'intimité.
- **Les espaces du périscolaire ont été réorganisés**, afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des activités.
- **De jolis brise-vues en forme de crayons** ont été réalisés par nos employés communaux. Une création originale qui apporte une touche colorée et ludique à l'école !

Et ce n'est pas terminé ! D'autres projets et aménagements sont encore à venir pour continuer à améliorer notre école et le quotidien de nos enfants. **Un partenariat entre les écoliers capraisiens et ceux de la commune d'Eygliers** (Hautes-Alpes) est notamment prévu en cours d'année (correspondance, création artistique).



# L'ÉCOLE *capraisienne*

## LE PÉRISCOLAIRE AUSSI FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS

Cette rentrée est également marquée par l'**arrivée de M$^{me}$ Deniel**, qui assure la fonction de **directrice du périscolaire**.

De **nouvelles animations** viennent enrichir les activités proposées aux enfants : poney, jardinage, atelier comédie musicale et encore plein d'autres activités à découvrir prochainement !

**L'objectif :** permettre aux enfants de s'amuser, découvrir, créer et apprendre autrement, tout en partageant de bons moments avec leurs camarades.

Parce que l'accompagnement des enfants ne s'arrête pas aux heures de classe, **une aide aux devoirs** est également proposée par M$^{me}$ Barbery. Toujours disponible, à l'écoute et très compétente, elle accompagne les enfants avec patience et bienveillance dans leurs apprentissages.

**Un grand merci à tous ! Ces projets ne pourraient voir le jour sans l'investissement de nombreuses personnes. C'est grâce à cette belle énergie collective que notre école continue de vivre, de grandir et de se renouveler !**








## UN NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE D'YVOY-LE-MARRON

L'école de notre village s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire en se dotant d'un **nouveau nom** ! Pour cette occasion, les habitants d'Yvoy-le-Marron sont invités à participer au choix de ce nom en déposant leur **vote chez les commerçants, via IntraMuros ou sur le site internet de la mairie (date limite : 19/12)**. Cette démarche participative permet à chacun de prendre part à **une décision symbolique** et importante pour la vie de notre commune.

Le suspense reste entier ! Le nom choisi sera officiellement dévoilé lors de la cérémonie des **vœux du maire, le 22 janvier 2027**.

**Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir ensemble le nouveau nom de notre école !**

SCAN ME

IntraMuros

Mairie

# L'ÉCOLE *capraisienne*

## ET DU CÔTÉ DU RPI ( REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL)

### Projet de création d'un SIVOS

Les communes d'Yvoy-le-Marron et Villeny ont voté en conseil municipal **un accord de principe** favorable à leur intégration dans le futur Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) dont la création est envisagée pour le RPI. Les municipalités sont en attente de la décision du conseil municipal de Chaumont-sur-Tharonne sur le sujet.

**Ce que cela va changer concrètement :** un SIVOS sera mis en place dans les mois à venir afin de **mettre en commun** un certain de nombre de moyens financiers, matériels et numériques. Les modalités précises d'organisation sont encore en discussion.

**L'objectif : renforcer** la solidarité et les liens entre nos trois communes, **améliorer** l'organisation scolaire et périscolaire, **répartir** au mieux les effectifs d'élèves pour éviter de nouvelles fermetures de classes.

### Des changements dans les équipes pédagogiques

La fermeture d'une classe à l'école du Bois Fraisier de Chaumont-sur-Tharonne n'ayant pu être empêchée, nous déplorons le départ d'une institutrice, M$^{me}$ Simon, que nous remercions pour son dévouement et sa bienveillance envers nos enfants. À l'école de Villeny et à la suite du départ de M. Le Duigou à qui nous souhaitons une bonne continuation, nous avons le plaisir d'accueillir **une nouvelle enseignante** pour encadrer la classe de CM1, M$^{me}$ Porte.

### Évolution du périscolaire

L'accueil périscolaire du **mercredi** est désormais **regroupé à l'Accueil de Loisirs de Chaumont-sur-Tharonne.** Les enfants de 3 à 12 ans y sont accueillis de 7h30 à 18h15. Réservation possible à la demi-journée ou à la journée.

## DES VOYAGES...

Les élèves des écoles de Villeny et Chaumont-sur-Tharonne ont eu la chance de partir en voyage à la fin de l'année scolaire.

À Villeny, les classes de CM1 et CM2 sont parties **cinq jours en Bretagne** pour une classe de mer. Au programme : char à voile, pêche à pied, randonnée, visite d'une ferme ostréicole et du musée du coquillage, visite de la cité de Saint-Malo et du Mont-Saint-Michel. Un programme riche et des élèves ravis !

À Chaumont-sur-Tharonne, les classes de CP-CE1-CE2 ont participé à la **23$^{e}$ édition des P'tites Randos**. Durant trois jours de randonnée pédestre, les élèves ont participé à différentes animations : visite du château de Chambord, visite d'un élevage de chèvres et de vaches avec découverte de la fabrication des fromages et animation à la Maison de la Loire. Une initiative sportive et éducative très appréciée !

**Ces voyages ont été possibles grâce à la participation financière des mairies, de l'APE 1 2 3 Sologne et des parents d'élèves. Nous les remercions donc chaleureusement d'avoir offert à nos enfants ces moments inoubliables !**



# LA SANTÉ
*Parlons-en !*

## SE SOIGNER EN SOLOGNE : 2 DISPOSITIFS À CONNAÎTRE

Chez nous en Sologne comme dans beaucoup de territoires ruraux, **trouver un médecin n'est plus une évidence.** Départs à la retraite non remplacés, médecins traitants débordés, délais qui s'allongent : nombreux sont les habitants qui ne savent plus vers qui se tourner quand un souci de santé survient.

Des **solutions concrètes existent** pourtant près de chez nous.

### Pas de médecin ?

Le **Service d'Accès aux Soins** du Loir-et-Cher vous répond du lundi au vendredi, de 8h à 20h. Au bout du fil, **un médecin vous conseille** et, si nécessaire, vous oriente vers la consultation d'un médecin généraliste près de chez vous.

**Le SAS, un numéro unique : le 116 117**
Initiative de la CPTS de Sologne (Communauté professionnelle Territoriale de Santé)







### La consultation Soins Non Programmés

L'IMDS (Institut Médical de Sologne) de Lamotte-Beuvron **accueille sur rendez-vous**, du lundi au vendredi de 9h à 19h, les personnes **sans médecin traitant** disponible dont l'état nécessite un avis médical dans les 24 à 48 heures : fièvre élevée chez un enfant, lumbago, angine, infection urinaire...

**Rendez-vous sur DOCTOLIB**
Institut Médical de Sologne
1 bis rue Cécile Boucher
41600 Lamotte-Beuvron

**À noter : les certificats médicaux ne relèvent pas de ce service.**



# LA SANTÉ
*Parlons-en !*

## PARTENARIAT AVEC AXA

### La commune s'engage pour votre santé

Parce que la santé est notre bien le plus précieux, la municipalité a souhaité agir concrètement pour faciliter votre accès à une couverture santé de qualité. Grâce à Marion Mathieu – chargée de clientèle à Vernou-en-Sologne – qui a su nous accompagner dans cette démarche, la commune a signé un partenariat avec AXA, acteur majeur de l'assurance. Une **offre de complémentaire santé accessible et solidaire** a ainsi été spécialement négociée pour les Capraisiennes et les Capraisiens.

### Pourquoi ce partenariat ?

Face à la hausse des dépenses de santé et aux restes à charge qui pèsent sur le budget des familles, la collectivité a souhaité jouer un rôle de facilitateur. Grâce à ce partenariat, vous bénéficiez d'avantages : des **tarifs préférentiels** négociés collectivement, des **garanties adaptées** aux besoins des habitants et un **accompagnement personnalisé** pour choisir la formule qui vous correspond.

### Une offre pensée pour vous

Que vous soyez seul, en couple ou en famille, actif, retraité ou étudiant, cette complémentaire santé s'adapte à votre situation. Elle couvre vos frais médicaux courants (consultations, pharmacie, optique, dentaire) et vous permet d'accéder à des soins de qualité en toute sérénité.

**Ensemble, prenons soin de notre santé !**






# ACTUALITÉ *du village*

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de souhaiter la bienvenue aux personnes récemment installées à Yvoy-le-Marron, la municipalité organisera le vendredi 20 novembre 2026 à 18h au bar Le Capraisien un **pot d'accueil des nouveaux arrivants**. Ce moment convivial sera l'occasion de **faire connaissance** avec les nouveaux habitants, de leur présenter l'équipe municipale, la commune, ses services, ses équipements et la vie associative qui contribue à son dynamisme.




Les élus seront heureux d'échanger avec chacun, de répondre aux questions et de faire découvrir les atouts de notre village, son cadre de vie et son esprit de partage. Une rencontre qui, nous l'espérons, permettra aux nouveaux arrivants de **trouver leur place** au sein de la vie locale.

**La municipalité souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Yvoy-le-Marron et espère que chacun s'y sentira pleinement chez soi** !

**POT D'ACCUEIL**
Rdv le 20/11/2026
18h
Bar-Tabac
Le Capraisien

## LE MOT DU MAIRE

**Chères nouvelles Capraisiennes, chers nouveaux Capraisiens,**

Vous avez récemment choisi de vous installer dans notre beau village d'Yvoy-le-Marron et, en tant que maire, je tiens à vous dire combien je m'en réjouis. **Soyez les bienvenus chez vous !**

Notre village, si profondément ancré dans l'identité et les traditions solognotes, a toujours été un carrefour, un lieu de rencontres et une terre d'accueil.

Depuis de nombreuses années, notre commune a la chance de compter parmi les rares villages du secteur qui connaissent une **croissance démographique régulière**. C'est une belle preuve de son attractivité, mais aussi une responsabilité collective : celle de préserver ce qui fait le charme et la qualité de vie d'Yvoy-le-Marron, tout en préparant son avenir.

Cette vitalité, nous la devons d'abord à celles et ceux qui font vivre notre village au quotidien. Je pense naturellement à nos **commerçants et artisans**, qui sont bien plus que des acteurs économiques : ils sont l'âme de notre bourg, les visages familiers de notre quotidien et les artisans de **ce lien social si précieux** dans nos communes rurales. À nous tous de continuer à les faire vivre, en leur témoignant notre fidélité.

Je pense également à nos associations, particulièrement dynamiques, qui proposent tout au long de l'année de nombreuses activités, fêtes et animations. N'hésitez pas à pousser leurs portes ! C'est souvent autour d'une passion partagée, d'un événement ou d'un moment de convivialité que naissent les plus belles rencontres, celles qui transforment peu à peu des voisins en amis.

Nous attachons aussi une importance toute particulière à l'accueil des familles et à l'épanouissement de nos enfants. École, accueil périscolaire, crèche, équipements sportifs et espaces de loisirs : nous nous efforçons de leur offrir les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir ici. Car ces enfants seront, nous l'espérons, les Capraisiennes et les Capraisiens de demain, ceux qui, à leur tour, feront battre le cœur de notre village.

# ACTUALITÉ *du village*

Nous sommes également extrêmement attachés à **l'accueil des familles** et à l'épanouissement de nos enfants. École, accueil périscolaire, crèche, équipements sportifs et espaces de loisirs : nous nous efforçons de leur offrir **les meilleures conditions pour grandir** et s'épanouir ici. Car ces enfants seront, nous l'espérons, les Capraisiennes et les Capraisiens de demain, ceux qui, à leur tour, feront battre le cœur de notre village.

Mais Yvoy-le-Marron, c'est aussi une histoire, une mémoire et une certaine idée de l'art de vivre à la française.

C'est le souvenir de fêtes de village extraordinaires, qui ont fait venir jusqu'ici quelques-uns des plus grands artistes internationaux. C'est aussi ce village choisi pour célébrer son mariage par l'immense actrice Olivia de Havilland, qui avait eu cette formule si juste et si touchante : « **Yvoy-le-Marron, c'est la France en un village** ».

Je crois profondément à la beauté de ces mots.

Car un village, comme une nation, ne se résume pas à un territoire ou à une histoire figée. Il est avant tout **une communauté humaine**, faite de souvenirs partagés, de valeurs communes, de liens patiemment tissés et d'un avenir que l'on choisit de construire ensemble.

La France elle-même est cette formidable promesse d'un **destin commun** entre les descendants de ceux qui se sont battus à Fontenoy, à Waterloo ou à Verdun, et celles et ceux qui, arrivés plus récemment sur notre sol, ont choisi d'en embrasser les valeurs, d'en partager l'histoire et de se sentir pleinement français.

À notre modeste échelle, je souhaite qu'Yvoy-le-Marron continue d'incarner cette même promesse : celle d'**un village où l'on n'a pas besoin d'être né pour se sentir chez soi** ; où les racines des uns n'empêchent jamais les autres d'en faire pousser de nouvelles ; où l'attachement à notre histoire nourrit l'envie de **bâtir ensemble notre avenir**.

Car être Capraisienne ou Capraisien, ce n'est pas seulement habiter Yvoy-le-Marron. C'est choisir d'en partager la vie, d'en faire vivre l'esprit et, un jour, de pouvoir dire avec cette fierté simple et sincère : « **Je suis d'Yvoy-le-Marron.** »

**Bienvenue à toutes et à tous. Notre village est désormais aussi le vôtre !**

scan me!

N. Accents

MAIRE D'YVOY-LE-MARRON



# ACTUALITÉ *du village*





## HOMMAGE À DANIEL LOMBARDI, UNE RECONNAISSANCE MÉRITÉE

Le 30 mai 2026, l'État a officiellement distingué dix anciens maires pour saluer plus de dix-huit années de dévouement au service de leurs communes et de leurs habitants. À cette occasion, **l'ancien maire d'Yvoy-le-Marron a eu l'honneur de recevoir une double distinction.**

C'est dans les jardins de la Préfecture à Blois, en présence du préfet Joseph Zimet, de la présidente de l'Association des maires du Loir-et-Cher Catherine Lhéritier et du président des Anciens maires et adjoints du département Patrice Martin-Lalande, que Daniel Lombardi a non seulement reçu le titre honorifique de **maire honoraire** mais aussi la **Médaille du Département** qui lui a été remise par Pascal Bioulac, vice-président du Conseil départemental. M^me^ Lhéritier, très émue, a tenu à rendre un hommage personnel au doyen des maires du département et ancien vice-président de l'Association des maires : « *vous avez été bien plus qu'un bras droit, un conseiller précieux et un ami fidèle. Vous avez défendu les petites communes avec la même ferveur que les plus grandes* ».

Notre nouveau maire, Nils Aucante, était aussi présent pour exprimer sa profonde gratitude et reconnaissance envers celui qui lui tant appris au cours de ces dernières années : « ***à une époque où l'engagement devient plus rare et où certains préfèrent détruire ce qui a été construit, il est essentiel de rendre hommage à celles et ceux qui ont consacré une part de leur vie au service des autres. Tu as su transmettre ce beau flambeau avec intelligence et humilité. Tu as su t'entourer, écouter, former et accompagner pendant de nombreuses années*** ».

Daniel Lombardi a été très touché par cet hommage qu'il a qualifié de « *vraie reconnaissance* » et auquel il a naturellement associé son épouse Michèle Lombardi sans qui « *rien n'aurait été possible* ».

Cette cérémonie était l'occasion de rappeler le **rôle majeur que jouent les maires** auprès de leurs administrés malgré les difficultés liées à leur fonction. Comme l'a souligné Joseph Zimet, « *elle récompense l'ensemble d'une vie consacrée à l'intérêt général* ».

Après 21 ans passés à la tête de la mairie d'Yvoy-le-Marron (2005-2026) et à l'âge de 84 ans, Daniel Lombardi peut quitter sa fonction avec **le sentiment du devoir accompli** : « *c'est une vraie reconnaissance. Au moins, on n'a pas travaillé pour rien, malgré tous les sacrifices* ».

**La municipalité se joint à cet hommage pour remercier chaleureusement M. le maire honoraire de ses longues années de service au sein de notre commune.**

# ACTUALITÉ *du village*



## UNE OUVERTURE SUR L'EUROPE, LE MONDE ET L'INNOVATION

### Un maire capraisien à Taïwan



Au mois de mai 2026, peu après son élection, **Nils Aucante a eu l'honneur de participer à une mission officielle à Taïwan**. Désigné chef de délégation dans le cadre du programme European Valued Important Partnership, il a représenté la France aux côtés de jeunes responsables politiques issus de dix pays européens. Une visite placée sous le signe de l'**innovation** et des **coopérations** entre les territoires.

Ce déplacement a permis d'échanger sur les perspectives de collaboration internationale, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, des drones et des semi-conducteurs. Autant de secteurs innovants susceptibles d'offrir de **nouvelles opportunités aux territoires ruraux**, en matière de développement économique, d'attractivité et de dynamisme local.



### Une ambassadrice taïwanaise à Yvoy-le-Marron

C'est avec cette volonté de tisser plus étroitement les liens d'amitié entre Taïwan et la Sologne que **la municipalité a eu l'honneur de recevoir à son tour le 5 septembre 2026 une délégation taïwanaise.**

Accompagnées de trois députées taïwanaises, M^me^ Pei-Chih HAO, **ambassadrice de Taïwan en France**, et M^me^ Chu Yin LIN, présidente du Groupe d'amitié franco-taïwanais du Yuan législatif, ont eu le plaisir de découvrir notre village et son histoire. Après un déjeuner de travail convivial au cours duquel ont été abordées les problématiques de **revitalisation locale, de soins aux aînés et de conservation du patrimoine culturel**, Monsieur le Maire a accompagné la délégation pour une visite incontournable du château de Chambord.

Cette expérience témoigne de l'importance de l'**ouverture internationale** pour nos communes. En créant des liens au-delà de nos frontières et en restant attentifs aux **évolutions technologiques**, les territoires ruraux peuvent eux aussi s'inscrire pleinement dans les dynamiques d'innovation et **préparer leur avenir**.

# ACTUALITÉ *du village*

## NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE AU CŒUR DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Le 4 juin dernier, **notre secrétaire générale a participé à une table ronde organisée** par le GIP Recia pour présenter l'implication de notre commune dans la conception du nouveau logiciel Coc'lico dédié à la gestion de l'accueil périscolaire et de la cantine scolaire.




Le GIP Recia (Groupement d'Intérêt Public pour la Région Centre Val de Loire) particulièrement engagé dans la **transformation numérique** des collectivités territoriales, avait convié notre commune à témoigner de son expérience autour d'un **outil innovant : Coc'lico**. Pensé pour **simplifier la gestion quotidienne** de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire, ce logiciel illustre parfaitement la démarche de **coconstruction** que la municipalité mène avec ses partenaires.




Lors de cette table ronde Jennifer Bodin, notre secrétaire générale, a pu exposer le **rôle moteur** qu'elle a joué dans les phases de conception et de déploiement de la solution : « *notre commune a été associée très en amont au développement de Coc'lico*, explique-t-elle, *cette implication nous permet aujourd'hui de disposer d'un* ***outil parfaitement adapté aux réalités du terrain*** *et aux besoins de nos familles* ».

Au-delà de la performance technique, c'est l'**engagement de nos agents** qui est ici salué. Leur expertise métier, leur disponibilité et leur volonté de participer activement à l'élaboration de nouvelles solutions font la différence. Cette **dynamique collaborative** garantit que Coc'lico répond réellement aux attentes des usagers, qu'il s'agisse des parents d'élèves ou de l'équipe d'animation.

Nous sommes heureux et fiers de cette implication qui témoigne de la volonté de la commune d'**innover au service de ses administrés**. En **facilitant** les démarches, en **fluidifiant** l'organisation des temps périscolaires et en **améliorant** la gestion de la cantine, Coc'lico contribue concrètement à faciliter la vie quotidienne des familles.

Cette **belle aventure collective** illustre une conviction : l'innovation publique ne se décrète pas, elle se construit avec les agents, pour les citoyens.

**Nous poursuivrons avec détermination cette dynamique,**
**convaincus que les solutions les plus pertinentes naissent toujours**
**de la proximité et de l'écoute.**

# ACTUALITÉ *du village*





## 37e ÉDITION DE LA SEMAINE DU GOÛT

À l'occasion de la Semaine du Goût qui s'est déroulée du 12 ou 18 octobre, l'école d'Yvoy-le-Marron a eu le plaisir de recevoir Cécile Chevalier, **maraîchère** en agriculture bio du village, et Joël Danthu, propriétaire et **chef cuisinier** de l'hôtel-restaurant l'Auberge du Cheval Blanc, accompagné de son sous-chef Corentin Parmentier.

Lors de deux ateliers pédagogiques et ludiques, les élèves de maternelle ont pu **toucher, sentir et déguster** divers légumes, aromatiques et préparations culinaires. Éveil des sens garanti !

Avec Mme Chevalier, les enfants ont découvert ou redécouvert les **plantes potagères de saison**, ont appris à les **préparer** et à les **cuisiner**. Si certains légumes étaient familiers, d'autres ont créé la surprise comme le fenouil et son parfum anisé ou l'arôme épicé et citronné du gingembre frais. L'atelier s'est achevé par la **dégustation** d'une soupe aux potimarron et butternut très appréciée pour sa douceur et sa jolie couleur automnale.

MM. Danthu et Parmentier ont quant à eux choisi d'axer leur intervention sur la **découverte des quatre goûts fondamentaux** : le salé, le sucré, l'amer et l'acide. De quoi émoustiller les papilles juvéniles ! À travers quatre préparations originales, les élèves plus ou moins aventureux ont pu s'exprimer sur leur ressenti et leurs **habitudes alimentaires**. Sans surprise le sucré a remporté la quasi unanimité des votes : les plus grands ont préféré le sorbet au pamplemousse citronné tandis que les plus petits ont davantage apprécié la douceur de la mousse chocolat/caramel sur lit de poire.

**Une expérience enrichissante et conviviale à renouveler !**
**N'oublions pas que c'est dans la petite enfance**
**que se construit le goût !**

## UNE RESTAURATION POUR UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Saviez-vous qu'il existe à Yvoy-le-Marron une **plaque commémorative méconnue** ? Située tout au fond de l'église Saint-Caprais, elle rend hommage aux enfants du villages tombés ou disparus lors des deux guerres mondiales. Au fil des années, les noms des victimes de la Seconde Guerre mondiale s'étaient progressivement effacés, risquant de faire tomber leur souvenir dans l'oubli. Il était donc essentiel de **restaurer** ces inscriptions afin de **préserver la mémoire** de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Grâce au travail soigné et minutieux de Stéphane Judeaux, ces noms ont retrouvé leur lisibilité. **Qu'il en soit chaleureusement remercié.**



# ACTUALITÉ *du village*

## NOS ÉVÈNEMENTS PASSÉS




**Grand Prix de la Sologne des Étangs**

Le samedi 2 mai 2026, notre village a eu le plaisir d'accueillir **le départ de la 7e édition du Grand Prix de la Sologne des Étangs**. L'occasion de réunir habitants, bénévoles et passionnés de cyclisme autour d'une manifestation festive.

Au programme : **présentation** des équipes, **démonstration** de VTT Trial par le champion Alexis Brunetaud, **concours** du plus beau vélo, **course** des enfants avec les coureurs et bonne humeur !

Deuxième manche de la **Coupe de France (N3)**, cette épreuve représentait le premier grand filtre de la saison. Les coureurs cyclistes se sont élancés depuis la place de l'Église pour parcourir les routes de notre belle Sologne, avec une arrivée au château de Villemorant à Neung-sur-Beuvron. Au terme d'une course exigeante et tactique de plus de 168 km, c'est Maxime Buffaz qui s'est imposé magistralement en solitaire.

**Un grand bravo aux coureurs et merci à l'association Millan'Cyclisme, aux bénévoles et à toutes les personnes mobilisées pour l'organisation de cette belle manifestation !**









# ACTUALITÉ *du village*










## NOS ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, la commune d'Yvoy-le-Marron a commémoré **le 81e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette cérémonie du souvenir a été l'occasion de **rendre hommage** à toutes celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté, ainsi qu'aux victimes de ce conflit.

Cette année et en collaboration avec les enseignantes, la municipalité a tenu à impliquer les jeunes générations du village. Des élèves de l'école sont venus déposer une colombe de la paix au nom d'un disparu. **Une participation émouvante et appréciée**.

Au cours de son allocution, Monsieur le Maire a expliqué aux jeunes et aux enfants présents combien il était important d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts **pour défendre un idéal et des valeurs** que nous partageons toutes et tous : **démocratie, fraternité, liberté, égalité**. Il a ainsi rappelé que, plus que jamais, ces principes humains devaient être **protégés** pour rester vivants en France, en Europe, et dans notre monde libre.

Ce moment de recueillement et de souvenir rappelle l'importance de **ne jamais oublier** notre histoire et de **transmettre** aux jeunes générations les valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

**Un grand merci toutes les personnes présentes pour avoir participé à ce devoir de mémoire et fait vivre cette tradition républicaine au sein de notre village.**



# ACTUALITÉ *du village*

## NOS ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### Fête Nationale : une soirée conviviale sous les étoiles

Cette année, la commune d'Yvoy-le-Marron a proposé une soirée du 13 juillet un peu différente en misant sur le **cinéma en plein air** ! Afin d'anticiper l'interdiction des feux d'artifice, la municipalité avait choisi cette alternative originale et conviviale pour réunir les habitants du village.

Malgré les températures caniculaires, les réjouissances ont débuté dès l'après-midi par une démonstration à l'EHPAD d'**extraction de miel** par Pierre Aucante (les Ruchers de Saint-Caprais). Après une **dégustation** de miel, direction le parc Jean Prouvost où les pompiers avaient organisé des **jeux d'eau** pour les enfants. Un rafraîchissement plus que bienvenu !



Les festivités du soir ont été lancées par un **pot de l'amitié** offert par la mairie. Monsieur le Maire a profité de ce moment pour **saluer le courage et l'engagement** de de nos pompiers volontaires.

La soirée s'est poursuivie autour d'un **barbecue** organisé par la municipalité. Les **pompiers** ont assuré la tenue du bar tandis que le personnel du **périscolaire** proposait un stand de gourmandises sucrées. L'**animation musicale** et festive était confiée à la Bernise Event.

À la nuit tombée, après la **retraite aux** flambeaux, deux **courts métrages** humo-ristiques du réalisateur Sylvain Robineau ont été projetés sur grand écran, en partenariat avec l'UCPS (Union pour la Culture Populaire de Sologne) Une séance de cinéma pas comme les autres mettant à l'honneur notre belle région à travers quelques caricatures et clichés désopilants.

Le traditionnel **bal des pompiers** a conclu cette journée de Fête nationale en faisant danser Capraisiennes, Caprai-siens et visiteurs jusqu'au bout de la nuit !



**Qui est Sylvain Robineau ?**
Après des années à filmer des vidéos de skateboard tout en travaillant dans la télé-phonie, il se forme au métier de chef opérateur puis réalise reportages et documentaires pour Canal+, Arte ou Eurosport. Porté par sa passion pour le cinéma, il se lance ensuite dans l'écriture et la mise en scène : ses courts métrages, remarqués et sélectionnés dans de nombreux festivals, explorent avec humour et tendresse les relations humaines et les évolutions personnelles.

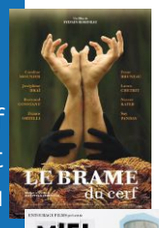





**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réussite de cet événement. Grâce à votre disponibilité, votre investissement et votre énergie, cette fête a été une véritable réussite !**

# ACTUALITÉ *du village*



## NOS ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### Halloween : partage et frissons !

Cette année, les festivités d'Halloween ne se sont pas limitées à la traditionnelle tournée des bonbons.

Marie Courchinoux (Maryss From Paris), danseuse et chorégraphe au parcours international mais Capraisienne de cœur, est venue animer un **cours de danse** sur le célèbre morceau ***Thriller*** de Michael Jackson. Cette rencontre a remporté **très beau succès** auprès de nos habitants, petits et grands, qui se sont déhanchés avec énergie tel le Roi de la Pop !

Toujours prêts à participer aux animations du village, les commerçants ont été à l'initiative d'un **concours de déguisements**, qui a permis aux enfants de dévoiler leurs costumes les plus effrayants, originaux et créatifs !

**La municipalité les remercie chaleureusement d'avoir contribué à faire de cet Halloween un beau moment de partage et de convivialité.**







# PORTRAITS *capraisiens*

## NATHALIE BOULAY

Depuis octobre 2003, Nathalie (Nat'Coif, Yvoy-le-Marron) fait rayonner son **savoir-faire** au cœur d'Yvoy-le-Marron. Dans son salon vous serez toujours accueilli avec le sourire et le souci du détail.

Elle prend soin de tous : hommes, femmes et enfants, proposant coupes, couleurs et conseils personnalisés. Mais au-delà de la technique, c'est avant tout une **passionnée** qui aime partager et transmettre. **Former des apprentis, transmettre ses gestes** et son expérience font partie intégrante de son métier.

Nathalie propose les coiffures de mariage, des moments uniques où elle met son talent au service des grands jours. Elle se déplace d'ailleurs pour accompagner sa clientèle lors de ces événements si précieux.

Tournée vers l'avenir, elle souhaite un jour trouver une personne de confiance à former, pour reprendre progressivement le salon et faire perdurer cet esprit de proximité et de convivialité qui lui tient tant à cœur. **Une coiffeuse engagée**, passionnée et profondément attachée à la vie de son village.



**NAT'COIF**
du lundi au vendredi
9h-19h
un mercredi sur deux
9h-16h



**PANIER SYMPA**
lundi, jeudi, vendredi et samedi
7h30-13h / 16h-19h30
mercredi
7h30-13h / 17h30-19h30
dimanche
7h30-13h

## SÉBASTIEN DESPIERRES

Depuis 27 ans, Sébastien Despierres fait vivre le cœur du village avec **passion et proximité**. Reprise à M^me^ Goubeau, son épicerie a évolué au fil des années, transformée à trois reprises pour atteindre aujourd'hui 80 m² de surface de vente.

Bien plus qu'un simple commerce, c'est **un lieu incontournable** à Yvoy-le-Marron : alimentation générale, surgelés, fruits et légumes, fromage à la coupe, dépôt de pain, sans oublier de nombreux services du quotidien comme le relais poste, le pressing, le dépôt de gaz, la livraison, le relais Crédit Agricole ou encore les paniers de poissons et fruits de mer avec Poiscaille.

Mais Sébastien, c'est aussi **un engagement au service des autres**. Depuis 30 ans, il est **pompier volontaire** et occupe aujourd'hui la fonction de chef de centre des pompiers d'Yvoy-le-Marron. Un rôle qu'il exerce avec la même implication, la même disponibilité et le même **sens du devoir** qui le caractérisent au quotidien.

Commerçant de proximité, homme d'engagement et figure incontournable du village, **Sébastien incarne pleinement les valeurs de solidarité et de service** qui font la richesse de la vie locale.

# POINT
*Patrimoine*

## SAINT-CAPRAIS, GARDIENNE DE NOS TRÉSORS : LE PATRIMOINE D'YVOY-LE-MARRON SE DÉVOILE

On passe devant sans toujours y prêter attention, et pourtant notre village abrite des trésors. Au cœur de notre commune, l'église Saint-Caprais, datée du début du XVI$^{e}$ siècle, conserve et protège **plusieurs objets inscrits à l'Inventaire des Monuments historiques.** Un patrimoine discret mais précieux qui mérite d'être mieux connu des Capraisiens.






### Une cloche sous expertise

Parmi ces objets, **une cloche de la fin du XVIII$^{e}$ siècle** qui a vu passer plus de deux cents ans d'histoire locale. Accompagnée de deux autres cloches, l'une du XIX$^{e}$ siècle très abimée et l'autre plus récente (2025), elle devra être **restaurée** et fait actuellement l'objet d'une **expertise** sous la responsabilité de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

### Des fonds baptismaux vieux de cinq siècles

À l'intérieur de l'église, les fonds baptismaux en pierre datés du XVI$^{e}$ siècle sont contemporains de l'édifice. Des générations de Capraisiens y ont été baptisées.









### À découvrir aussi en faisant le tour de l'église

Il suffit de lever les yeux sur le mur sud, à l'extérieur, pour découvrir d'autres éléments protégés : **le vantail de la porte**, dont les parties les plus anciennes datent des XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles, **une stèle funéraire** de la première moitié du XVI$^{e}$ siècle et **une inscription funéraire** de la fin du XVIII$^{e}$ siècle. Ces vestiges exposés aux intempéries depuis des siècles sont les témoins de la vie de nos prédécesseurs.

### Un patrimoine à préserver ensemble

L'inscription à l'Inventaire des Monuments historiques reconnaît la valeur de ces objets mais s'accompagne d'une **responsabilité** : les **entretenir** et les **transmettre**. La restauration de la cloche en est le premier enjeu. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du dossier.

**En attendant, nous vous invitons à pousser la porte de l'église ou à faire le tour de l'édifice pour (re)découvrir ces trésors qui font l'identité de notre village.**

# LE MOT *des assos*

## LES AMIS D'YVOY

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association au service du village d'Yvoy-le-Marron. Nous proposons des **moments de fête et de partage** autour de thèmes répartis entre les saisons : Fest'Yvoy Music, la Fête de l'Automne et la Fête de l'Hiver. Notre activité cultive la **convivialité** et la **rencontre** entre les habitants du village et la **collaboration** avec les associations actives à Yvoy-le-Marron.

### Rejoignez-nous !

Pour faire vivre ces beaux rendez-vous, nous avons **besoin de l'aide de bénévoles** car l'installation, l'organisation et la participation au bon déroulement des festivités nécessitent toutes les bonnes volontés. La vie de notre commune nous concerne tous : des coups de main sont toujours les bienvenus. **N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à votre manière** à faire vivre Yvoy-le-Marron.

*Richard Debeaumont, Secrétaire.*

**CONTACT**
lesamisdyvoy@gmail.com



### À VOS AGENDAS

- La **vente de sapins** de Noël début décembre
- La **fête de Noël** le 13/12/2026 - Salle des fêtes de Chaumont-sur-Tharonne (renfants scolarisés du RPI)
- Les **ventes de gâteaux** Bijou et de **fromages** de la Fromagerie L'Onctueuse en cours d'année
- Le « **vide ta chambre** » le 14/02/2027 - Chaumont-sur-Tharonne
- Le **carnaval** 4/04/2027 - Villeny
- La **kermesse** des écoles au mois de juin

## L'APE 1 2 3 SOLOGNE

L'Association des Parents d'Élèves 1 2 3 Sologne est **une équipe de parents bénévoles** qui se mobilise toute l'année pour faire vivre les écoles et surtout offrir de beaux projets et de beaux souvenirs à nos enfants.

Notre objectif est de **récolter des fonds** grâce à différentes actions afin de participer au financement des sorties, projets, activités et moments festifs proposés aux élèves.

Mais une APE c'est avant tout **une histoire de parents bénévoles**. Pas besoin d'être disponible tout le temps ! Un coup de main pour une heure, une idée, un gâteau, une présence lors d'une manifestation, chaque participation compte. **Alors rejoignez-nous** pour continuer à faire plaisir aux enfants !

**Nous remercions les familles, enseignants, mairies, commerçants, bénévoles et habitants qui soutiennent nos actions tout au long de l'année.**



# LE MOT *des assos*

## CAP'SPORTS & LOISIRS

L'association propose un panel d'activités physiques, artistiques et ludiques pour tous les âges.

**Danse pour enfant avec Eugénie le lundi**
17h à 17h30 (3 à 6 ans)
17h30 à 18h15 (7 ans et plus)

**Tai Chi avec Jenny le lundi**
19h à 20h

**Yoga avec Jocelyne le mardi**
17h15 à 18h15

**Pole Dance (adultes et ado) avec Jenny**
mardi de 18h30 à 19h30
mercredi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30

**Renforcement musculaire et gym avec Séverine le jeudi**
17h à 18h

**Cardio, renforcement musculaire et endurance avec Benjamin le jeudi**
19h30 à 20h30.

**Pilates avec Séverine le vendredi**
14h30 à 15h30

**Chorale avec Gérard le mercredi**
18h à 19h30

**Jeux de société avec Jacky 1er jeudi de chaque mois**
14h à 16h30

Toutes les activités ont lieu à la **Salle des associations** à l'exception de la Pole Dance dont les cours se déroulent à la **Salle des fêtes**. Il y a **encore des places disponibles** dans toutes les activités alors n'hésitez pas !



**COURS EXCEPTIONNEL !**
**HIP HOP (gratuit)**
mercredi 25 novembre
14h-16h

**TARIFS**

**Carte d'adhérent : 15 euros / famille**

**Cotisation annuelle :**
1 activité = 140 euros
2 activités = 230 euros
3 activités = 280 euros

**Danse enfant :**
90 euros pour les 3 à 6 ans
130 euros pour les 7 ans et plus

**Pole Dance :**
160 euros (seul)
260 euros (+ 1 activité)

**Contact**
Marylise au 06 89 96 34 46

Mais Cap'Sports et Loisirs c'est aussi **des moments de convivialité et de partage.**

Au mois de mars 2026, l'association a organisé une **soirée dansante** autour d'une choucroute qui a réuni 55 personnes. Le **spectacle de danse** des enfants a été applaudi par 70 proches et amis venus admirer les petites danseuses. La **démonstration de Pole Dance** a, elle aussi, remporté un vif succès !

**Pour 2027, une nouvelle soirée dansante sera organisée au mois de mars ainsi qu'un vide-grenier au mois d'avril.**

# POINT *Budget*

## UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

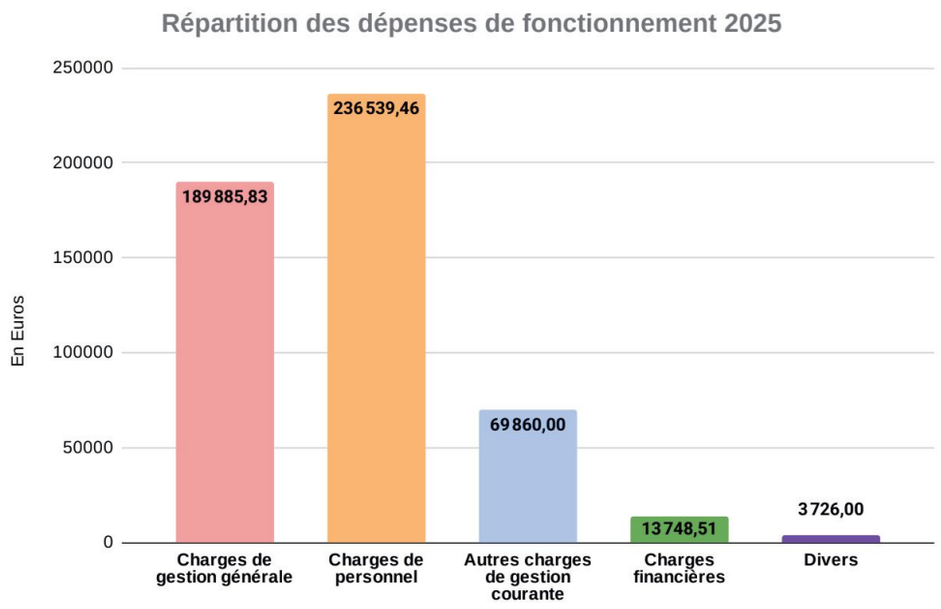


**Recettes de fonctionnement**
Revenus perçus par la commune pour assurer le fonctionnement courant des services communaux.

**Charges de fonctionnement**
Dépenses liées au fonctionnement courant des services communaux et intérêts des emprunts contractés par la commune.

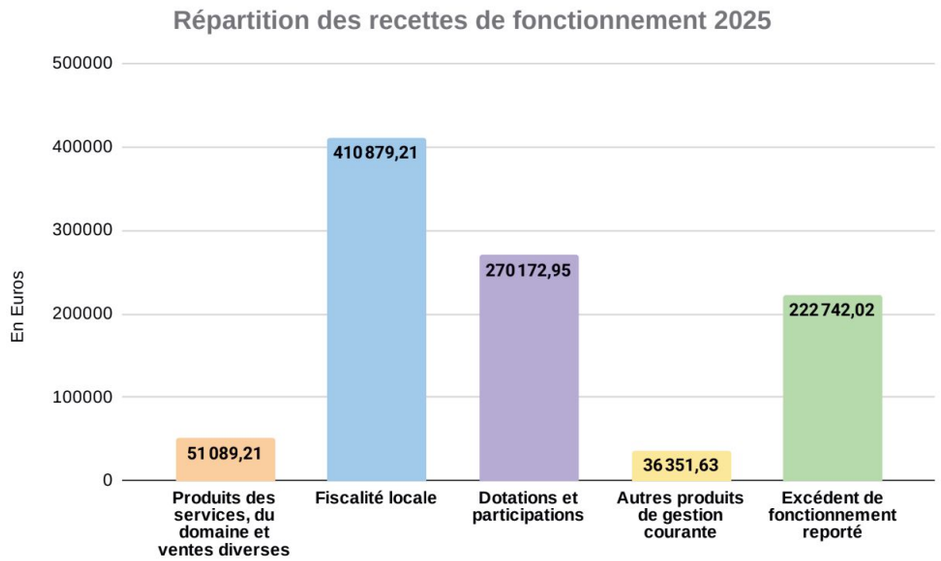


**Excédent de fonctionnement**
Permet de financer les investissements matériels ou immobiliers - Rembourse le capital des emprunts - Est mis de côté en réserve en cas d'imprévus.

| | |
|---|---|
| **Charges de gestion générale** | **189 885,83** |
| **Charges de personnel** | **236 539,46** |
| **Autres charges de gestion courante** | **69 860,00** |
| **Charges financières** | **13 748,51** |
| **Divers** | **3 726,00** |
| **TOTAL DEPENSES** | **513 759,80** |

| | |
|---|---|
| **Produits des services, du domaine et ventes diverses** | 51 089,21 |
| **Fiscalité locale** | 410 879,21 |
| **Dotations et participations** | 270 172,95 |
| **Autres produits de gestion courante** | 36 351,63 |
| **Excédent de fonctionnement reporté** | 222742,02 |
| **TOTAL RECETTES** | 991235,02 |

Commune d'Yvoy-le-Marron

# Tarifs municipaux 2026

## Cantine scolaire

*Tarif applicable à compter du 1er septembre 2026*

| | | |
|---|---|---|
| **Prix du repas** | **4,16 €** | *Les repas servis aux enfants sont préparés chaque jour par la cuisine de l'EHPAD et livrés en liaison chaude en fin de matinée.* |

## Accueil périscolaire

*Tarif au forfait, selon le quotient familial CAF*

| Période facturée au forfait | Horaires | QF 1 *de 0 à 1099 €* | QF 2 *de 1100 à 1299 €* | QF 3 *à partir de 1300 €* |
|---|---|---|---|---|
| **Périscolaire matin** | 7h30 à 8h50 | **2,00 €** | **2,10 €** | **2,25 €** |
| **Périscolaire soir, avec goûter** | 16h30 à 18h30 | **4,10 €** | **4,20 €** | **4,35 €** |

## Salle des fêtes

*Tarif applicable à compter du 1er septembre 2026*

| Caution de 500 € pour chaque location | Capraisiens | Non Capraisiens | Associations capraisiennes |
|---|---|---|---|
| **Weekend été** *du 1er mai au 30 septembre* | **300 €** | **450 €** | **140 €** *location gratuite 1 fois par an* |
| **Weekend hiver** *du 1er octobre au 30 avril* | **360 €** | **500 €** | |
| **Ponctuel** *demi-journée en semaine* | **100 €** | | — |

## Salle des associations

| | Associations capraisiennes | Associations non capraisiennes |
|---|---|---|
| **Journée** | **Gratuit** | **30,00 €** |
| **Demi-journée ou soirée** | | **15,00 €** |

## Eau et assainissement

*Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2026*

| Eau potable | | Redevances de l'Agence de l'eau (le m³) | |
|---|---|---|---|
| **Prix de l'eau** *le m³* | **2,10 €** | **Consommation d'eau potable** | **0,32 €** |
| **Location du compteur** *par an* | **40 €** | **Performance des réseaux d'eau potable** | **0,036 €** |
| **Assainissement** | | **Performance des systèmes d'assainissement collectif** | **0,21 €** |
| **Prix de l'assainissement** *le m³* | **2,00 €** | **Prélèvement sur la ressource en eau** | **0,0564 €** |
| **Abonnement à l'assainissement** *par an* | **40 €** | **Ouverture du compteur** *sur demande de l'usager* | **40 €** |

## Cimetière

| Durée | Concession cimetière | Cavurne | Jardin du Souvenir *plaque avec gravure* |
|---|---|---|---|
| **30 ans** | **200 €** | **200 €** | **100 €** |
| **50 ans** | **300 €** | **300 €** | |

Commune
d'Yvoy-le-Marron



# Le village dans votre poche

Alertes, sorties, démarches, bonnes nouvelles...
**tout Yvoy-le-Marron en un seul scan !**

Les nouvelles | Les sorties | Les alertes | Le village | Le pratique

## Choisissez votre canal préféré

### INTRAMUROS
**Le réflexe n°1**
Alertes, infos et événements en direct sur votre téléphone.

Je scanne et je télécharge l'appli

### FACEBOOK
**Le village en images**
Likez, partagez, commentez : suivez la vie de la commune et échangez avec nous !

Je scanne et je rejoins la page

### SITE INTERNET
**Tout, 24 h/24**
Démarches, horaires, documents utiles et actualités, en quelques clics.

Je scanne et je visite le site

**Commune d'Yvoy-le-Marron**
Ensemble, restons connectés !